



N°149

Informations municipales
Mai - Juin 2011

Laxou
Actualités

CAP SUR LE PRINTEMPS !



**TOUT UN
PROGRAMME** P 8-9



Parc du Champ-le-Bœuf



www.laxou.fr

Retour aux sources...



Pierrick LOZÉ a été Directeur Général des Services (DGS) de la Ville de Laxou de 1996 à 2002, il est actuellement DGS de la Communauté de Communes de Moulins (03). De passage à Nancy pour présenter son ouvrage sur la relation entre le maire d'une commune et son DGS, il est venu saluer le maire **Laurent GARCIA** qu'il a connu adjoint à la jeunesse, aux sports et à la culture en 2001.

Cette rencontre fut l'occasion d'évoquer l'évolution de la commune depuis qu'il l'a quittée et à laquelle il restera toujours attentif et attaché.

Son livre s'intitule : « *le couple infernal maire/DGS* ». Il est venu le présenter à des collègues et à des élus le 6 avril dernier, à Nancy. La présentation au dos de l'ouvrage en résume bien l'esprit : « à l'heure où la réforme territoriale met en avant des couples de collectivités, il est un couple, fût-il infernal, qui fait incontestablement battre le cœur de nos mairies, celui du maire et du directeur général. La figure familière du maire est encore de nos jours, celle que nos concitoyens connaissent la mieux. A ses côtés, pour rendre effectives les politiques publiques locales, œuvre une femme ou un homme de l'ombre (à Laxou, c'est une femme !), le ou la DGS.

A l'un, le maire, les orientations stratégiques et les décisions, à l'autre, le directeur général, la mise en œuvre et la coordination ».

Derrière cette répartition théorique du rôle de l'un et de l'autre se cache en fait, de manière subtile, toute une gamme de variations dans la manière dont se conduit l'action publique communale. Elle dépend de divers facteurs liés à l'histoire, la sociologie, la psychologie, le management, la philosophie, la politique...

Et **Pierrick LOZÉ** de reprendre : « pour essayer de comprendre ce fonctionnement interne et pour en débattre, il convient de se poser la question du couple maire – DGS car elle est indubitablement celle qui donne le « la » à cette alchimie mystérieuse entre politique et administration à l'échelon local ».

« *MAIRE / DGS : le couple infernal* » par **Pierrick LOZÉ**.

Éditions TERRITORIAL

www.librairie.territorial.fr

Laxou labellisée « Ville Amie des Enfants »

A l'occasion de la 8^{ème} rencontre des « Villes Amies des Enfants », sur le thème « Faire des Droits des Enfants un atout pour la vie locale », **Anne-Sophie ROY**, adjointe au Maire déléguée à la Culture, aux Relations Internationales et aux Conseils d'Enfants, s'est rendue à Paris. Un déplacement qui fait suite à une longue démarche d'obtention du label de l'UNICEF « Ville Amie des Enfants » pour la Ville de Laxou. Le dossier de participation mettant en avant les actions en faveur des enfants, adolescents et jeunes, examiné par l'UNICEF et l'AMF (Association des Maires de France) a reçu un avis favorable d'un jury fort exigeant, et c'est début mars que la commune apprenait qu'elle rejoindrait l'ensemble du réseau Ville Amie des Enfants, et recevrait son titre officiel à Paris courant 2012.

Ce titre récompense les efforts significatifs et initiatives originales réalisés par la commune en faveur des droits des enfants et l'engage à renfor-

cer son action aux côtés de l'UNICEF. En amont de l'obtention nationale de ce titre, courant juin 2011, la charte « Ville Amie des Enfants » sera signée en mairie : Laxou présentera à cette occasion devant les enfants, les parents, les élus, les professionnels de l'éducation et de l'animation son plan d'action en faveur de la jeunesse pour l'année 2012.

Promouvoir la convention internationale des droits de l'enfant

Initiée en 2002 par l'UNICEF France et l'Association des Maires de France (AMF) l'opération Ville Amie des Enfants fait vivre un réseau de collectivités qui s'engagent sous l'égide de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à prendre des initiatives et à promouvoir des actions facilitant l'insertion des enfants et des jeunes dans la vie de la cité, encourageant leur ouverture sur le monde.

Ces collectivités se doivent de promouvoir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, en innovant dans

la vie quotidienne des enfants et des jeunes, en favorisant leur participation et leur écoute et en œuvrant pour la solidarité internationale.

Le Président de l'UNICEF France a conclu cette journée à Paris par ces mots : « Les collectivités amies des enfants s'efforcent au quotidien de les placer au cœur de leur politique municipale et non à la lisière. Pour cela, nous devons ensemble continuer à relever le défi des droits de l'enfant, échanger sur les bonnes pratiques, faire connaître la convention et s'en servir comme guide pour l'action ».



Anne-Sophie ROY adjointe au Maire, aux côtés de **Françoise WANSON**, Coordinatrice de UNICEF 54

N° 149 SOMMAIRE

VIE QUOTIDIENNE.....2

- Retour aux sources...
- Laxou labellisée « Ville Amie des Enfants »

ÉDITO.....3

- Aide aux transports

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT..... 4-5

- Entretien d'hiver : tout pour préparer la belle saison
- Concours des maisons, balcons, jardins fleuris et potagers 2011
- Rendez-vous nature de Laxou
- Concours Régional des Villes et Villages fleuris : troisième fleur confirmée pour la commune !

SPORT ET CULTURE..... 6

- En Dehors Des Sentiers Battus 4^e édition
- Agence Pour l'Education par Le Sport (APELS), des enquêteurs sur le terrain
- Une jeunesse citoyenne impliquée !

BUDGET 2011.....7

LE PRINTEMPS LAXOVIEN.....8-9

AGENDA..... 10

VIE SOCIALE, SANTÉ, SENIORS..11

- Sport à domicile
- L'aide alimentaire, une solidarité partagée
- Départ en vacances

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE..... 12-13

- Sécurité routière
- Gustave
- Harmonisation des tarifs ALSH : une aide supplémentaire pour les familles
- Aux (premiers) secours !!

DÉCISIONS, ÉLUS MINORITAIRES, RÉPONSE DU MAIRE 14

VIE MUNICIPALE 15

- « Le long chemin de Laxovium à Laxou » par Danièle VERDENAL
- Le Maire de la ville jumelle d'Heubach élu au parlement
- Cérémonies du 8 mai
- Déjections canines : chaque propriétaire doit être responsable

Directeur de la publication : Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Nathalie PARENT HECKLER, Naïma BOUGUERIOUNE, Anne-Sophie ROY, Daniel VERHULST, Laurence WIESER, André THOMAS, Guilaine GIRARD, Nicole PICARD, Isabelle TAGHITE, Marianne BASELLO, Lionel DEMANGE, Anne PERRIN, David JANSER, Jimmy LOMBARDO, Amanda GAILLARD. **Photos, illustrations et mise en page :** La Maison Chabane **Dépôt légal :** Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670 **Imprimeur :** Imprimerie Paradis. **Contact mairie :** tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - E-mail : contact@laxou.fr www.laxou.fr



Le contexte international et national est difficile et parfois tragique. Au niveau local, nous sommes également impactés, notamment par la décision académique unilatérale de fermer deux classes élémentaires (nous étions aux côtés des parents d'élèves, marquant ainsi notre solidarité avec eux). Malgré des difficultés réelles et quotidiennes pour les collectivités locales comme pour les ménages, je demeure optimiste pour notre ville et ses habitants.

Par ailleurs, le printemps s'est installé doucement : en cette période, durant laquelle la nature renaît, où chacun d'entre nous retrouve un bel entrain et une envie de convivialité, nous devons rester vigilants et toujours plus attentifs aux autres. Il nous faut savoir observer avec justesse le monde qui nous entoure et œuvrer pour que chacun puisse y trouver sa place.

Le budget vient d'être voté et nous sommes fiers d'avoir réussi à concilier de multiples challenges : prudence, économie et responsabilité en gardant un vrai cap et des priorités claires. Ne pas augmenter la fiscalité locale, désendetter notre commune tout en maintenant le haut niveau de qualité de service proposés à tous nos concitoyens, quel que soit son âge, son quartier et sa condition. Tenir nos engagements, continuer à entretenir le patrimoine communal et les équipements municipaux, préserver l'environnement, organiser des rendez-vous festifs, développer une solidarité concrète...c'est une démarche volontaire et solidaire qui nous guide au quotidien.

Car c'est ensemble que l'on progresse et c'est dès aujourd'hui que demain se construit.

Laurent Garcia

Maire de Laxou

Aide aux transports

Les personnes de plus de 80 ans qui dépendent des caisses de retraite AGIRC et ARCCO peuvent bénéficier de chèques pour leurs déplacements, par exemple pour se rendre à un rendez-vous chez le médecin ou autre.

Plusieurs associations sont partenaires de cette initiative et sont habilitées à assurer ce transport. Elles aident également les potentiels bénéficiaires à constituer un dossier de demande. Le service des affaires sociales aura pour rôle d'orienter les personnes qui seront intéressées par cette aide vers les associations compétentes.

Renseignements au 03 83 90 86 86.



Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 21 mai, de 9 h à 11 h, à l'Hôtel de Ville.



Laxou Actualités est imprimé sur papier écologique.



Entretien d'hiver : tout pour préparer la belle saison

Durant la mauvaise saison, on flâne moins dans les jardins : les services techniques communaux entreprennent des travaux d'entretien, sur les arbres mais aussi en préparation de la belle saison.

Ainsi, des travaux importants de déboisement et défrichage ont été réalisés sur des parcelles aux Rachouts, dans la partie Mi-les-Vignes, sur une surface totale de 1600 m². Les travaux ont consisté à la suppression de toute la végétation envahissante, libérant et préservant quelques arbres sains, essentiellement des fruitiers.

Une importante opération d'entretien a également eu lieu au Fond de Lavaux et aux Chiconottes dans la partie basse de liaison avec le massif forestier de Haye, soit au total 18 500 m². Il s'agissait de contenir l'invasion du frêne et de libérer des essences diverses préservant la biodiversité de ces milieux fragilisés. **Ces terrains ainsi entretenus pourront voir se développer une végétation plus variée ou accueillir de nouvelles plantations.**

Jardins des mille et une fleurs

Le jardin solidaire de la Régie de Quartier a déménagé des Chiconottes pour s'implanter sur une parcelle au nord de Saint-Arriant, sur 3 450 m². La météo favorable de la fin d'hiver a permis aux services techniques d'apporter leur aide à cette installation : démolition d'un abri de jardin inutilisable, nettoyage du terrain et suppression des clôtures dangereuses.

Entretien du cimetière paysager de la Tarrère

L'entretien d'hiver a consisté à tailler les nombreux arbustes : prunelliers, cornouillers, fusains, amélanchiers, charmes... en respectant la physionomie des végétaux. C'est aussi le moment du paillage : depuis l'investissement dans un broyeur, il est désormais réalisé directement avec le produit de la taille. **Cela permet d'allier économies et respect de l'environnement.** C'est l'intervention la plus importante au cimetière à l'approche des fêtes de Pâques même si l'entretien est constant tout au long de l'année sur ce cimetière paysager ainsi que celui de l'Egalité.

Plantations

En dehors des travaux d'élagages nécessaires (cf. Laxou Actualités précédent), la saison froide est propice aux plantations à l'instar du dicton « A la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! ». Ainsi depuis novembre jusqu'à février, **750 arbres ou arbustes ont été plantés, répartis sur 25 sites de la Ville** : au quartier des Provinces, dans le parc de l'Hôtel de Ville, au Champ-le-Bœuf, au parc des sports. Le choix des variétés arbustives est effectué pour partie en concertation avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), privilégiant les arbustes à baies et les espèces locales.

Préparation du fleurissement

Le fleurissement de printemps que l'on peut désormais admirer comporte 15 000 fleurs bisannuelles : pensées, myosotis, pâquerettes, lunaires... et quelques 10 000 bulbes : tulipes, narcisses, fritillaires, jacinthes, lys plantés également en automne.

La plupart des grands espaces verts, plates-bandes et lieux publics sont fleuris dont certains pour la 1^{ère} fois comme le bassin de rétention de l'avenue de l'Europe. **Cet accroissement des lieux fleuris, 850 m² environ, et la qualité du fleurissement printanier a valu à la Ville de Laxou d'être classée 2^{ème} au concours départemental du fleurissement de printemps en 2010.**

A l'image des insectes pollinisateurs qui commencent à tourbillonner autour des premières fleurs, les agents du service environnement préparent ardemment le fleurissement d'été. **Cette année 20 000 fleurs, vivaces et graminées, 140 variétés différentes seront plantées sur toute la ville.** Associations harmonieuses de couleurs : mélange de jaune, orange et blanc ; rose, mauve et bleu pastel ou encore panel de rouges et bleus... De la conception à la réalisation, la nature guide les choix, sans oublier les plantes aromatiques ou à feuillages variés. La verveine est désignée plante de l'année en Meurthe-et-Moselle pour les concours départementaux. Il en existe une multitude de variétés toutes intéressantes : à port droit, à port étalé ou port retombant, à floraison bleue, pourpre, rose, rouge et blanche. Prometteur non ?



Concours des maisons, balcons, jardins fleuris et potagers 2011

Avec les beaux jours et le réveil de la nature, les jardiniers ont repris le chemin de leurs terrains ou de leurs bacs à fleurs. Nous les invitons tous à participer au Concours des maisons, balcons, jardins fleuris et potagers de la commune.

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles en mairie et sur le site www.laxou.fr. Une réunion de lancement et d'information se tiendra **samedi 14 mai** à partir de 10 heures dans la salle du Conseil de la Vie Locale, Place

de la Liberté au Village. Les agents communaux du service environnement présenteront quelques méthodes culturelles ainsi que la plante de l'année 2011 retenue par le Conseil Général pour le concours départemental : la verveine.

Rendez-vous nature de Laxou

Sous la houlette de **Laurence WIESER**, adjointe au Maire déléguée à l'environnement et de l'association Flore 54, la dernière conférence donnée par **Jean-Baptiste SCHWEYER** a rassemblé de nombreux curieux de nature... et de blaireau (photo). Le petit carnivore nocturne a passionné l'auditoire autant que les histoires du mot et de ses usages. Prochain rendez-vous **vendredi 13 mai 2011 à 20 h**, salle Louis Pergaud, Place de la Liberté au Village avec **Marc LECHIEN**, architecte et paysagiste, spécialiste des jardins et de leur histoire pour une conférence sur « *les couleurs du jardin* ». Venez nombreux !



Concours Régional des Villes et Villages fleuris : troisième fleur confirmée pour la commune !



Les membres du Concours Régional des Villes et Villages fleuris ont effectué leur visite de contrôle et ont confirmé la troisième fleur pour Laxou, saluant la volonté municipale de préserver les espaces naturels, les bonnes pratiques mises en place comme le fauchage tardif et le **travail remarquable des services qui sont très impliqués dans la réussite du fleurissement de la commune.**

Des axes de progrès ont également été définis comme l'amélioration de la gamme chromatique ou la qualité des contenants.

En Dehors Des Sentiers Battus 4^e édition

Cette année, Laxou célèbre la 4^{ème} édition de la manifestation « En Dehors Des Sentiers Battus », une promenade artistique qui aura lieu du **26 juin au 11 décembre 2011** dans le secteur de Mi-les-Vignes sur le thème « Balades en Couleurs » et orchestrée par **Anne-Sophie ROY**, adjointe au Maire, déléguée à la Culture.

Un parcours ouvert aux promeneurs de tous âges qui permettra de découvrir ou de redécouvrir ce magnifique environnement de verdure romantique, composé de vergers, de terrains d'aventures, de jardins fous, sages ou en devenir...

Un patrimoine exceptionnel qui est l'un des atouts privilégiés de la Ville de Laxou !

Ces écrans de verdure deviennent les lieux d'expressions artistiques de jeunes talents et d'artistes confirmés, chacun d'eux ayant postulé pour expo-

ser son œuvre dans les terrains que propriétaires et locataires ont accepté de mettre à leur disposition.

Un joli partage d'espaces et de talents que Laxou soutient et encourage.

Les installations joyeuses et inédites seront donc à découvrir sous le soleil de l'été, dans la brume automnale ou sous le givre et la neige de nos fabuleux hivers.... Elles vont ainsi vivre et évoluer au fil des saisons. Le public deviendra alors le témoin d'une rencontre entre l'Art et l'Environnement : un art ludique, poétique qui s'installe près de nous, hors des musées, et qui sera l'attrait durant six mois de tous ceux qui ont envie d'apprendre, de découvrir, de rencontrer des artistes, des jardiniers, des botanistes, des marcheurs, des rêveurs ...

On peut déjà noter les dates du **dimanche 26 juin pour l'inauguration festive officielle à 15 h**, le **21 septembre pour la fête d'automne** et le **11 décembre pour la fête d'hiver**. Renseignements au 03 83 90 54 88.



Mi-les-Vignes : un petit coin de paradis ? Assurément, à condition qu'on en prenne soin : la manifestation vous invite à cheminer à travers un espace naturel préservé et fragile. Il incombe à chacun de nous d'en respecter la faune et la flore, de tenir nos fidèles compagnons en laisse et de ramasser toute déjection. Vous profiterez également de l'aimable coopération de propriétaires privés : ne pénétrez pas dans les parcelles, prenez garde aux clôtures et ne ramassez ni fruits, ni fleurs. Artistes, agents municipaux et riverains vous en remercient vivement.

Agence Pour l'Education par Le Sport (APELS), des enquêteurs sur le terrain

La Ville de Laxou est une des 10 villes françaises à avoir été sélectionnée par l'APELS. Et dans le cadre de cette politique dynamique et innovante, votée à l'unanimité par le Conseil Municipal, une première étape consiste à lancer l'étude qui sera réalisée dans les semaines à venir par des enquêteurs mandatés par la Ville de Laxou et l'APELS. **Guilaine GIRARD**, conseillère municipale déléguée aux sports, pilote le dossier.

Favoriser le développement du sport et des activités physiques pour tous les publics qui connaissent des difficultés d'accès pour des raisons économiques, sociales, géographiques ou physiques est en effet considéré comme un facteur de progrès pour la collectivité. Les enquêteurs vont à la rencontre des habitants depuis le 11 avril.

Un échantillon représentatif de chaque Zone Urbaine Sensible conduit à réaliser 89 enquêtes sur le quartier du Champ-le-Bœuf

et 52 sur celui des Provinces. D'autres entretiens suivront avec les acteurs du monde sportif, associatif et social du dispositif de Réussite Educative.

Les enquêtes et entretiens, après une analyse pertinente, permettront l'élaboration d'un diagnostic qui aidera à la mise en place d'une proposition en phase avec les usages et les souhaits des habitants et qui restituera des préconisations pour proposer une politique d'éducation par le sport dans la commune.

Une jeunesse citoyenne impliquée !



Les jeunes laxoviens du Conseil Municipal d'Enfants se sont rendus à Saint-Nicolas-de-Port pendant les vacances de Février. Très motivés et enthousiastes, ces jeunes citoyens ont pris ce rendez-vous très au sérieux et avaient à cœur de représenter leur commune au 1^{er} Congrès Interrégional des Conseillers Municipaux d'Enfants.

Un rendez-vous qu'ils n'auraient manqué pour rien au monde, encadrés et soutenus par trois élues : **Anne-Sophie ROY**, adjointe au Maire déléguée au conseil municipal d'enfants, **Naima BOUGUERIOUNE**, adjointe au Maire, déléguée à la jeunesse

et **Nicole PICARD**, conseillère municipale déléguée à la jeunesse.

Chaque commune disposait d'un stand pour présenter les projets sur lesquels elle travaille. A Laxou c'est la solidarité internationale qui a été mise à l'honneur. Et c'est avec fierté que nos jeunes ont rendu compte de leurs actions concrètes, notamment envers une association, « Vietnamitié », dont l'objectif est clair : aider à aménager la cantine d'une école préélémentaire. L'occasion pour nos jeunes gens de montrer leur implication dans notre monde, leur ouverture et leur solidarité. Ils construisent déjà le monde de demain... **Un grand bravo à tous !**

Budget 2011

16 858 201 €

Fidèle à ses engagements de début de mandat, et pour ne pas ajouter de nouvelles charges sur les ménages déjà touchés par les difficultés, **la Municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts communaux. Ils seront donc identiques à 2010, comme ils l'ont été en 2009 et 2008.** C'est une forme de **solidarité active**.

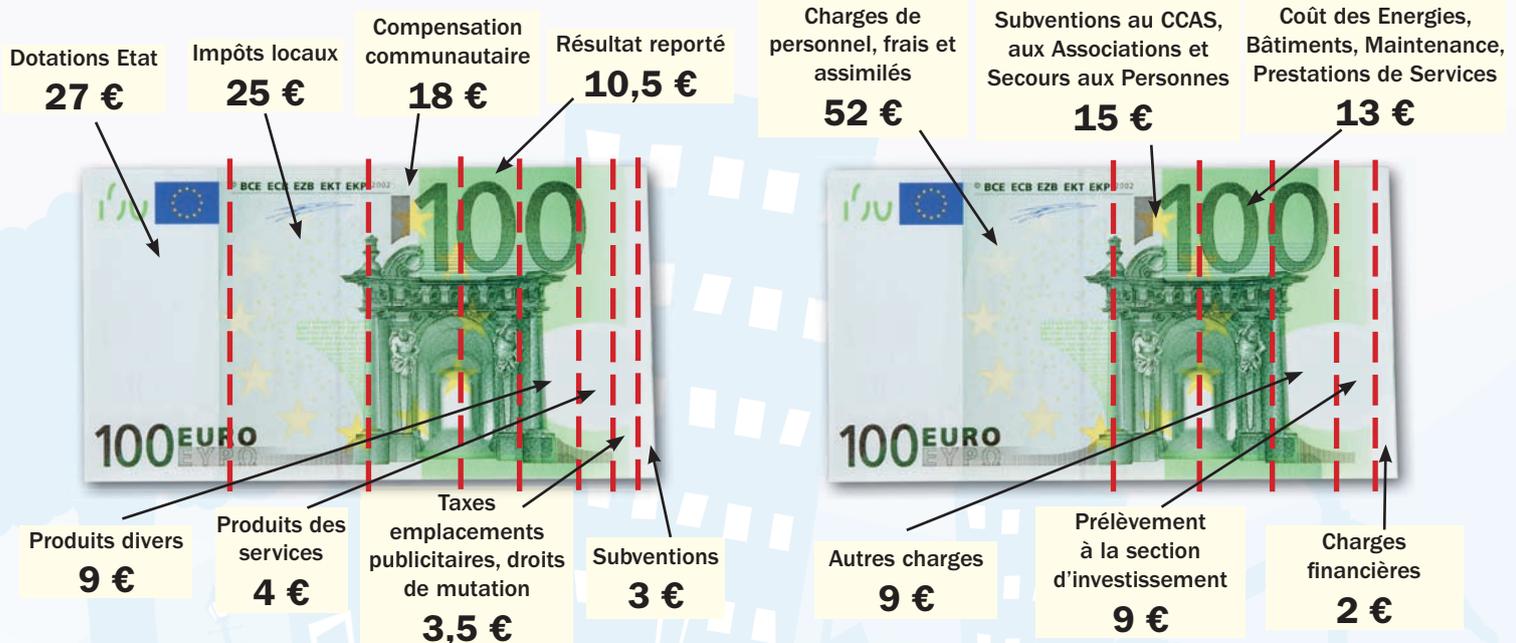
Cette politique volontariste de maintenir le pouvoir d'achat des laxoviens s'accompagne d'un **désendettement de la Commune : - 10 % en 2010 par rapport à 2009 pour s'établir à 264 € / habitant, ce qui fait de Laxou une des villes les moins endettées du Grand Nancy.**

Pour autant, notre capacité de financement nous permet **de développer et moderniser les équipements communaux** mis à la disposition des laxoviens. **Ainsi, nous poursuivons notre gestion saine et responsable de la Commune :** ce budget intègre des investissements pour faire fonctionner la machine économique et rénover notre patrimoine, il fait de la jeunesse scolaire et jusqu'à 16 ans sa priorité, il soutient fortement le tissu associatif sportif, culturel, de nos anciens et humanitaire, il donne la part belle à l'environnement, il est enfin solidaire envers les familles et les plus démunis d'entre nous.

Recettes : 12 980 244 €

FONCTIONNEMENT

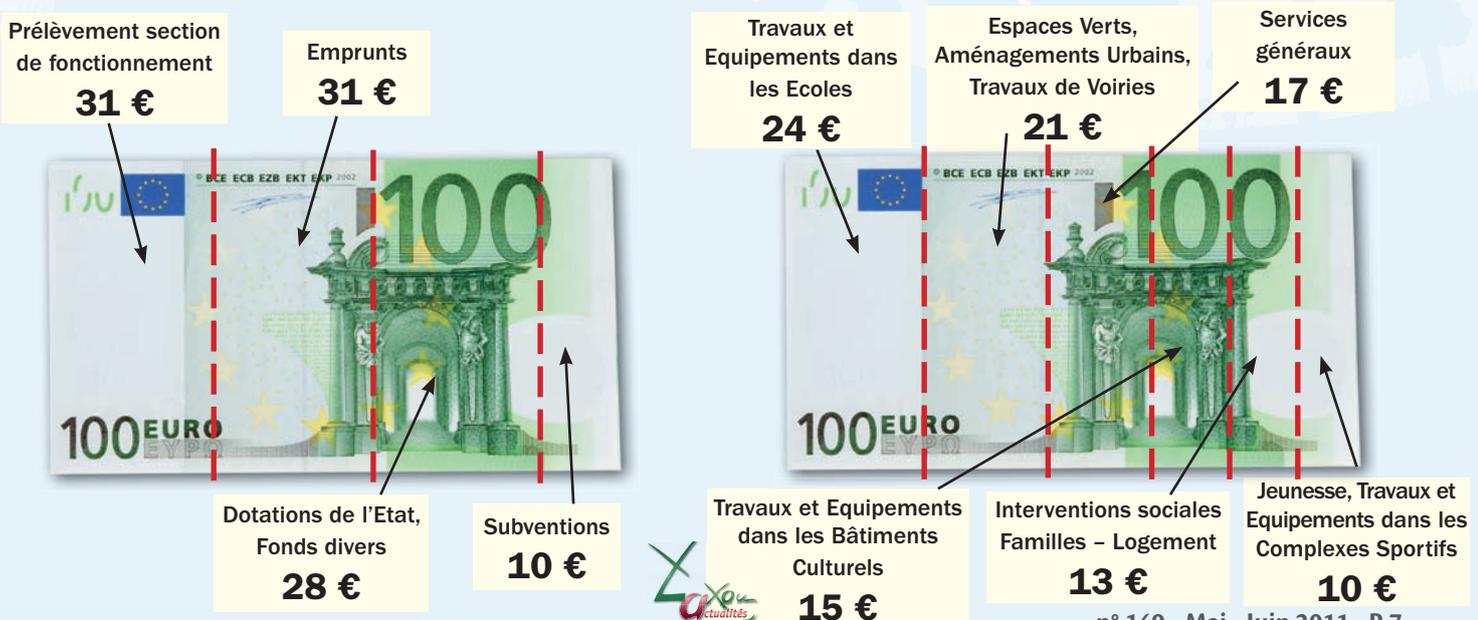
Dépenses : 12 980 244 €



Recettes : 3 877 957 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 3 877 957 €





du 9 au 31 mai

14 h - 17 h

Tous les lundis et jeudis.

Démonstration de dentelles aux fuseaux par l'association des Dentelles Campbovidiennes.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

20 h 15 - 21 h 45

Tous les lundis.

Yoga, séances gratuites de découverte par l'association Subtil.

Salle Caurel, aux Provinces.

Séances gratuites de découverte pour toutes les activités sportives et culturelles proposées par l'Amicale Laïque Emile Zola (ALEZ).

Activités adultes :

Tennis de table : les mardis 20 h - 22 h, jeudis 20 h - 22 h et vendredis 19 h 30 - 22 h.

Gymnase Pasteur.

Rollers : les mercredis de 20 h 30 à 22 h.

Gymnase Pasteur.

Gymnastique : les mardis et jeudis 20 h 15 - 21 h 15.

Gymnase Sadoul.

Volley-Ball : les mercredis 20 h - 22 h

Gymnase de l'Europe.

Yoga : les lundis 18 h 30 - 20 h.

Salle Hausermann, site Zola.

Mosaïque : les mercredis 14 h - 15 h 30.

Atelier des Bosquets, site Zola.

Activités enfants :

3 - 7 ans

Baby-ping les mercredis 9 h - 10 h

Gymnase Pasteur.

Dès 6 ans

Mosaïque les mercredis 14 h - 15 h 30.

Atelier des Bosquets, site Zola.

8 - 18 ans

Tennis de table : les mardis 18 h 30 - 20 h, les mercredis 17 h - 20 h et les samedis 13 h 30 - 18 h.

Gymnase Pasteur.

12 - 15 ans

Rollers ados les vendredis 18 h 15 - 19 h 15.

Gymnase Pasteur.

Renseignements : alez@sfr.fr

du 4 mai au 4 juin

Exposition : « Je ne suis pas un rhinocéros, tu n'es pas un rhinocéros, il elle on n'est pas un rhinocéros... » Peintures d'Hypolite.

Travailleur d'équilibre, passeur d'Histoire, goûteur d'ailleurs, réveilleur de mémoire, révélateur de pensées, constructeur d'intérieurs, chercheur de sens, forger d'invisible..., Hypolite nous fait partager son univers extraordinaire éclatant de couleurs.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

du 7 au 21 mai

Exposition artistique « Trésor » par l'Académie Léon Tonnelier.

Invité d'honneur : Henri Izquierdo.

Diplômé des Beaux Arts en Espagne, il peint avec élégance natures mortes et paysages lorrains dans une atmosphère lumineuse.

Hall du CILM, au Champ-le-Bœuf.

7

10 h - 12 h

2^{ème} troc aux plantes de printemps par le Club Local des Jardiniers de France de Laxou.

Rue de la Corvée ou Salle Monta (selon la météo) au Village.

11 h

Lancement du Printemps Laxovien par la Ville de Laxou.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

8

20 h 30

Concert par l'association Dynamifasol

CILM, au Champ-le-Bœuf.

Jusqu'au 9 mai

Exposition des réalisations par l'association des Dentelles Campbovidiennes.

Hall du CILM, au Champ-le-Bœuf.

9 et 13

20 h - 21 h 45

Initiation de badminton par la Nouvelle Association Badminton Laxou.

Gymnase de l'Europe, aux Provinces.

11, 18 et 25

16 h 30 - 18 h

Portes ouvertes par le club sportif « Laxou Athlétisme ».

Différentes activités seront proposées : courses, saut, lancer...

Gymnase de l'Europe, aux Provinces.

13

20 h

Conférence sur les « couleurs du jardin » proposée par Flore 54 et la Ville de Laxou avec Marc Lechien, architecte et paysagiste, spécialiste des jardins et de leur histoire.

Salle Pergaud, au Village.

20 h 30

Concert des Voodoo Doctors sur le thème d'un « Voyage dans les années 60 » organisé par la Ville de Laxou.

Le groupe va donner la possibilité aux nostalgiques des années 60 et 70 de se ressourcer aux accents des DOORS, KINGS, ROLLING STONES, BEATLES, WHO, SPENCER DAVIS GROUP et autres stars de la belle époque.

Espace Europe, aux Provinces.

14

9 h 45

Sortie footing en forêt sur des chemins ludiques et découverte des sentiers laxoviens par l'association World Trailander.

Durée : de 40 minutes à 2 h - Accessible à tous dès 10 ans.

Complexe sportif Gaston Lozzia, à la Sapinière.

10 h - 12 h

Concours communal des Maisons et Balcons Fleuris par la Ville de Laxou.

1) Présentation du concours.

2) Présentation de la plante de l'année 2011 retenue par la mission fleurissement du Conseil Général 54 : la verveine.

3) Conseils et présentations de plantes par les agents du service et de la ville

Salle du Conseil de la Vie Locale

2, place de la Liberté.

14 h 30

Académie Léon Tonnelier.

14 h 30 : Remise de prix Mirabelle de poésie.

16 h - 17 h : Récital Poésie Musique.

Animé par les créations musicales de Didier Rousset.

18 h : Vernissage.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

15

9 h - 18 h

Marché campagnard des produits du terroir par la Saint-Genès Association

Nombreux stands : artisans, associations de collectionneurs, ...

Place de la Liberté, au Village.

16

14 h - 17 h

Portes ouvertes et exposition, par Laxou Point Rencontre.

Animation Patchwork.

Salle Monta, au Village.

17

8 h 45 - 10 h

10 h 15 - 11 h 30

Portes ouvertes par la Gymnastique Volontaire de Laxou.

Gymnase Pergaud, au Village.

14 h - 18 h

Portes ouvertes, par Laxou Point Rencontre.

Animation Tarot.

Salle Monta, au Village.

Rendez-vous à 13 h 30

Marche Promenade de 10 km ouverte à tous, « Circuit du Léomont » à Deuxville, par l'Association de randonnées pédestres « Sac au Dos ».

Renseignements au 03 83 27 10 75.

Rendez-vous sur le parking de la salle Louis Colin, aux Provinces.

18

10 h 30 - 11 h 30

Portes ouvertes par la Gymnastique Volontaire de Laxou.

Gymnase Pergaud, au Village.

20

10 h 30 - 11 h 15

11 h 15 - 12 h

Portes ouvertes par la Gymnastique Volontaire de Laxou.

Gymnase Pergaud, au Village.

21

10 h à minuit

Concours de danses de salon par l'Association de Quartier du Champ-le-Bœuf (AQCLB).

CILM, au Champ-le-Bœuf.

20 h

Repas ouvert à tous par l'association Vietnamitié Lorraine.

Conférence animation sur l'orphelinat de Kim Long au Vietnam et bilan des actions effectuées par l'association.

Réservations avant le 15 mai au

03 83 97 03 64 ou

vietnamitie_lorraine@yahoo.fr

Prix du repas : 15 € et 10 € pour les moins de 12 ans.

Salle Monta, au Village.

22

9 h - 17 h

Portes ouvertes avec initiation au tir par la Société de Tir de Laxou.

Rue du Stade, la Sapinière.

du 23 mai au 4 juin

9 h - 19 h

Exposition « Fêtes des Mères » par l'association de « Fil en Aiguilles ».

CILM, au Champ-le-Bœuf.

du 23 au 27 mai

18 h 30

Concert de classes par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement de la Musique (APEM).

APEM, rue du 8 mai.

23

20 h

Concert orchestre par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement de la Musique (APEM).

Espace Europe, aux Provinces.

24

14 h - 17 h

Portes ouvertes et exposition, par Laxou Point Rencontre.

Animation Aquarelle et Cartonnage Art Floral.

Salle Monta, au Village.

20 h 30

Concert d'un chœur de Philippins « IMUSICAPELLA » et ouverture par les chorales « Chœur Swing » et « Faridol ».

Salle Colin, aux Provinces.

26

20 h

Concert de Musiques Actuelles par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement de la Musique (APEM).

Espace Europe, aux Provinces.

20 h 30

Les Jeudis de Pergaud : « Les sardines grillées » par la Compagnie Incognito, duo de Jean-Claude Danaud.

Solange, vieille fille coincée qui vient de se faire engager comme aide familiale dans une famille bourgeoise de Bordeaux, rencontre Victoire, la clocharde, bâtarde du chef de famille, qui campe depuis 20 ans devant la maison. Elles vont devenir amies, puis confidente, presque des parentes...

Adulte.

(2) Salle Pergaud, au Village.

27

20 h

Concert de Piano par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement de la Musique (APEM).

Espace Europe, aux Provinces.



28

13 h - 20 h 30

Tournoi échecs badminton par Stanislas Echecs et la Nouvelle Association Badminton Laxou.

Gymnase de L'Europe, aux Provinces.

14 h - 16 h

Concours de dessin par le Cercle des Arts. Salle 13 au CILM, salle Monta au Village et salle Caurel aux Provinces.

à partir de 14 h

Stage de danses sportives par l'association Cap Danse.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

29

« Les Fourasses », 35ème course pédestre dans Laxou, par l'association « Les Fourasses ».

9 h 15 : enfants nés en 2002 et après distance 400 m.

9 h 30 : enfants nés en 2000/2001 distance 800 m.

9 h 45 : enfants nés en 1998/1999 - distance 1500 m.

10 h : course des AS pour les + 16 ans 10 km.

11 h 15 : Course populaire pour les + 14 ans - 3,5 km.

8 h 30 - 9 h 30 : Randonnée libre - 10 Km.

Tarif de l'engagement :

- Courses jeunes : 3 €.

- Course populaire : 5 € et randonnée : 6 €.

- Course des as : 6 €.

Renseignements et inscriptions au 03 83 98 20 33 les 25, 26 et 27 mai (18 h - 19 h 30).

Le 28 (9 - 12 h/14 h - 18 h) et 29 dès 8 h ou sur fourasses@orange.fr

Complexe sportif Gaston Lozzia, à la Sapinière.



MAI

10

Cinéma

18 h : Gnoméo et Juliette.

(1) CILM, au Champ-le-Bœuf.

14

14 H 30

Club de lecture.

« L'accordeur de pianos » de Pascal MERCIER.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

18

Heure du conte « A livre ouvert ».

15 h : enfants jusqu'à 5 ans.

16 h : à partir de 6 ans.

Bibliothèque-médiathèque du CILM, au Champ-le-Bœuf.

19

9 h à 11 h

Petit déjeuner Solidaire par ESAF 54.

Débat, rencontre, prévention. Thème abordé : « C'est ma terre, économie, écologie ».

Contact : 03 83 97 03 16.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

Cinéma

17 h 30 : Gnoméo et Juliette.

20 h 30 : Les femmes du 6^{ème} étage.

(1) Salle Pergaud, au Village.

25

13 h - 17 h

Forum pour l'emploi et la formation et rencontres sportives organisé par la Ville de Laxou.

Renseignements : 03 83 54 57 88.

Complexe sportif Gaston Lozzia, La Sapinière.

JUIN

2

à partir de 8 h

Vide-grenier organisé par le Conseil de Proximité du Village.

Renseignements :

videgrenierlaxou@hotmail.fr

9 h - 12 h

Découverte du « mini tennis » pour les enfants, par le Well Tennis Club.

113 boulevard Emile Zola.

4

14 h 15

Fête du vélo.

Rendez-vous sur le parking de la Mairie

– Départ à 14 h 30.

4

à partir de 14 h

Stage de danse et soirée dansante par l'association Cap Danse.

Salle Colin, aux Provinces.

16 h - 21 h

Fête du basket par le Laxou Basket Club.

Gymnase de l'Europe, aux Provinces.

16 h 30 - 18 h 45

Spectacle de fin d'année par la chorale d'enfants Faridol.

Salle Pergaud, au Village.

7

18 h

Cinéma

« Rio » : Blu, un perroquet bleu d'une espèce très rare, quitte sa petite ville sous la neige et le confort de sa cage pour s'aventurer au cœur des merveilles exotiques de Rio de Janeiro. Sachant qu'il n'a jamais appris à voler, l'aventure grandiose qui l'attend au Brésil va lui faire perdre quelques plumes !

(1) CILM, au Champ-le-Bœuf.

9

Exposition : « Les Carnets voyageurs » par Anne Bronner.

Après des études aux arts Décoratifs de Strasbourg et sa licence d'Arts Plastiques en poche, Anne Bronner se dirige vers l'enseignement. Depuis plusieurs années, elle conjugue sa passion des voyages et sa passion du dessin pour nous offrir de merveilleux carnets de voyage.

15

Fête de l'école de tennis par le Tennis Club Laxou Sapinière.

Complexe sportif Gaston Lozzia, La Sapinière.

16

Cinéma

17 h 30 : Titeuf.

20 h 30 : Tous les soleils.

(1) Salle Pergaud, au Village.

17

20 h 45

Concert annuel par la Chorale Chœur Swing.

Eglise Saint Genès, au Village.

18

Fête du Club par le Tennis Club Laxou Sapinière.

Complexe sportif Gaston Lozzia, La Sapinière.

19

Gala de danse de Laurence DELRIEU et Roxelane PARIZOT par l'Association de Quartier du Champ-le-Bœuf.

CILM, au Champ-le-Bœuf.

20 au 24 juin

Semaine portes ouvertes dans le cadre des activités de l'Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE).

Sur les groupes scolaires (Zola, Pergaud, Hugo et Schweitzer) le programme des manifestations à destination des familles sera transmis à chaque enfant.

21

19 h 30

Concert musical dans le cadre de la Fête de la Musique organisée par la Chorale Dynamifasol.

Terrasse extérieure Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

23

20 h 30

Les Jeudis de Pergaud : programmation en cours.

(2) Salle Pergaud, au Village.

25

8 h

Tournoi par équipe de onze joueurs par le Football Laxou Provinces.

Terrain 1.2.3 - Complexe sportif Gaston Lozzia, à la Sapinière.

du 26 juin au 11 décembre

En Dehors des Sentiers Battus « Balade en Couleurs ».

Manifestation organisée par la Ville de Laxou.

15 h Inauguration festive.

Concert par le groupe « EKO » musiques et chants brésiliens.

Secteur Mi-les-Vignes, rue de l'Egalité.

27

20 h 30

Concert de fin d'année par l'Association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique (APEM).

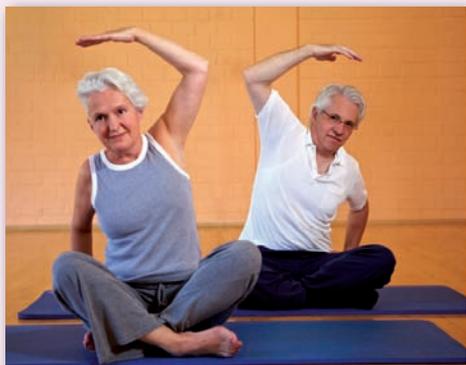
CILM, au Champ-le-Bœuf.

Tarifs :

(1) Cinéma : 5 € et 4 € (enfants).

(2) Les Jeudis de Pergaud : 8 € et 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Sport à domicile



Un nouveau service de sport à domicile pour les seniors est proposé par une association agréée de la Communauté urbaine du Grand Nancy.

Il est désormais reconnu que pratiquer une activité sportive réduit l'incidence des maladies cardio-vasculaires et ralentit la réduction de la masse musculaire liée à l'âge.

Des cours, dispensés par des professeurs diplômés d'Etat, visent ainsi

entre autres, à maintenir l'autonomie et à réduire l'incidence des chutes et des blessures. A noter : les dépenses engagées sont déductibles pour moitié des impôts sur le revenu. Un avantage non négligeable et un vrai service qui vous accompagne dans une démarche de mieux être au quotidien.

Renseignements au Centre Social Communal : 03 83 90 86 86.

L'aide alimentaire, une solidarité partagée

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) propose un ensemble de prestations pour pallier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale des habitants de Laxou. Le public y est écouté, conseillé et orienté au cas par cas vers les services concernés ou directement pris en charge pour bénéficier immédiatement de ses droits.

« Les difficultés économiques de nos concitoyens sont réelles, et nous mesurons quotidiennement leur aggravation. Il faut donc, aux côtés de nos partenaires, renforcer l'ensemble des dispositifs à destination des personnes en situation de très grande précarité. Se nourrir et nourrir sa famille, tels sont les besoins immédiats des personnes en détresse auxquels il nous faut répondre » déclarent le Maire Laurent GARCIA, et son adjoint Yves PINON chargé de la cohésion sociale, de l'emploi et du logement.

Aussi, en matière d'aide alimentaire, les élus ont cherché à élargir les possibilités pour les laxoviens bénéficiant d'une aide d'urgence, de faire leurs achats de premières nécessité alimentaire.

Ainsi, lors d'une réunion à l'Hôtel de Ville, les différents responsables des magasins Aldi, Auchan, Ed et Inter-

marché ont concrétisé leur volonté de prendre en compte les moyens de paiement délivrés par le C.C.A.S.

Désormais, chaque bénéficiaire d'une aide d'urgence alimentaire pourra selon son lieu de résidence et/ou ses besoins choisir le magasin de grande distribution qui lui conviendra le mieux.



Le Maire Laurent GARCIA et son adjoint Yves PINON avec les responsables d'enseignes partenaires de la commune (de gauche à droite) : Pascal DI CATERINA (Intermarché Laxou), Nicolas VERLET et Michaël LESSEYRTEUR (Ed Vandoeuvre), Eric SAILLY et Emmanuelle HIRSCHY (Aldi Marché Laxou) et Claude GRASS (Auchan Laxou).

Départ en vacances



La période des vacances est le moment propice pour les délinquants de commettre leurs exactions, notamment les cambriolages d'habitation.

Devant ce phénomène grandissant, qui ne se limite plus dorénavant qu'aux vacances d'été mais sur toute l'année, un certain nombre d'outils sont à la disposition des administrés, comme la pose d'alarmes, des contrats de télésurveillance.

Pour venir en complément de tous ces équipements ou services, la ville de Laxou s'inscrit comme un partenaire privilégié de la sécurité des biens et des personnes.

Nous vous rappelons la procédure qui est simple:

- Se rendre au poste de Police Municipale de Laxou situé en mairie pour nous signaler votre période d'absence.
- Remplir un imprimé type de demande de surveillance.

Avec toutes ces informations, la Police Municipale en partenariat avec la Police Nationale, effectuera des passages de sécurisation aux abords de l'habitation.

Toutefois, il est important de rappeler qu'en aucun cas la ville ne pourrait voir sa responsabilité engagée en cas de cambriolage malgré la mise en place de ce dispositif.

Le conseil du chef de la police municipale :

« Pour combattre les problèmes d'insécurité et plus particulièrement les cambriolages, il est important de signaler à vos voisins votre absence. Ceux-ci pourront avoir un œil attentif sur les mouvements aux alentours de votre habitation. Dans tous les cas, si le moindre doute ou évènement leur paraît suspect, ils pourront faire appel à nos services pour une intervention d'urgence au 03 83 90 54 90 et au 17. Chaque citoyen doit s'inscrire comme un maillon de la chaîne de combat contre l'insécurité ».



Sécurité routière

Une vingtaine d'élèves de CM2 de l'école Schweitzer ont pu s'initier, sous l'égide de la Police Municipale, à la sécurité en vélo. Le but de l'opération, voulue par la municipalité, était de faire

connaître les règles afin qu'un enfant de cet âge puisse circuler en toute sécurité sur les trottoirs et puisse effectuer une traversée de voirie sur les passages piétons et en dehors. Après quelques échanges en classe suite à la projection d'un DVD, les élèves, par

groupe de 5, ont réalisé un parcours fléché de 15 minutes dans la cour de l'école. Enfin, tous les enfants se sont vus remettre un diplôme par le maire Laurent GARCIA et Isabelle TAGHITE, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.

Gustave

Sous la conduite de Michèle ROULLET, animatrice Arts Plastiques, les enfants du dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant de l'Ecole Elémentaire Louis Pergaud ont redonné une nouvelle jeunesse au mobilier de la salle de garderie. Ils ont effectué eux-mêmes les travaux de ponçage et de peinture pour rénover de façon originale ce mobilier. Repeint de couleurs vives, d'après le peintre autrichien Klimt, le meuble a été baptisé Gustave !



Harmonisation des tarifs ALSH : une aide supplémentaire pour les familles

Laxou a toujours accordé une place primordiale à l'enfant, ce qui explique la volonté municipale de développer et d'améliorer en permanence la qualité des structures socio-éducatives et culturelles communales. Deux ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) avaient été mis en place : pour les 6/12 ans en 1998 et pour les 12/16 ans en 2002.

Pour élargir l'offre envers les enfants, l'équipe municipale a créé en 2009 un ALSH pour les 3/6 ans.

Afin de rendre plus homogènes les pratiques au sein de ces structures, dès les vacances de Pâques (du 26 avril au 6 mai), la tarification des ALSH 3/6 ans

et des 6/12 est identique. Elle tient compte des revenus puisque les tarifs sont calculés selon le Quotient Familial CAF. Cette homogénéisation permettra aux familles de bénéficier d'une tarification dégressive à partir du 2^{ème} enfant inscrit et pour les familles confiant régulièrement leur enfant à l'ALSH, elles se verront appliquer un forfait avantageux à la semaine.

L'effort financier supplémentaire de la commune représente environ 2 000 euros.

Ces changements marquent la volonté municipale de permettre aux enfants et jeunes laxoviens d'accéder à des loisirs dans un cadre pédagogique adapté à leur âge et à leur rythme.

Il sera pour eux un espace de découverte et de création leur permettant de s'épanouir et de vivre de vrais moments de vacances riches en émotions et souvenirs.

Renseignements et inscriptions :
03 83 90 54 88.



Aux (premiers) secours !!

15 h 40. Une école primaire. Dans la salle polyvalente, une victime gît, allongée sur le sol. A ses cotés, un couteau et des traces de sang... Deux enfants s'approchent, examinent la victime, essaient de lui parler, vérifient sa respiration. La victime ne répond pas, ne respire plus. Un enfant commence la ventilation par la technique de bouche-à-bouche, puis le massage cardiaque. Dans le même temps, le deuxième enfant arrête le saignement par une compression puis appelle les secours en donnant des renseignements précis. Non, nous ne sommes pas dans un nouvel épisode des « Experts », d'ailleurs nous ne sommes pas aux Etats-Unis, mais à Laxou !

Et puis soudain l'exercice s'arrête. La victime se relève en rigolant et retire sa plaie fictive. Les enfants ont bien œuvré, la victime s'en sortira, l'encadrant est satisfait. Une certaine fierté peut se lire sur le visage des deux secouristes en herbe.

Car depuis quelques années maintenant, dans le cadre du dispositif scolaire spécifique à Laxou d'Aménagement du Temps de l'Enfant, une formation aux gestes de premiers secours est dispensée à tous les enfants de CM2, grâce à l'engagement de Nathalie PARENT HECKLER, adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, qui participe aux démonstrations ! (photo ci-dessous).



Cette formation se déroule sous l'encadrement du personnel de la Croix Rouge, et explique aux enfants les premiers gestes à mettre en œuvre pour « sauver des vies ». Que cela soit de la simple prise de renseignements sur l'état de la victime, la transmission d'informations précises aux services de secours, l'utilisation d'un défibrillateur, en passant par les techniques de bouche-à-bouche, les gestes qui sauvent sont tous passés en revue et mis en application lors d'exercices pratiques.

Et les enfants se prennent très vite au « jeu » qu'ils comprennent sérieux. Ils jouent tous les rôles : celui de la victime, du secouriste, du témoin etc... afin que chacun assimile ce qu'il doit faire en cas d'accident et puisse donner les informations correctement.

Gageons qu'après ces six semaines de formation, à raison de deux heures par semaine, des vies pourront être sauvées, et pourquoi pas, des vocations naître !



Réanimation cardio-pulmonaire : bouche-à-bouche



Réanimation cardio-pulmonaire : massage cardiaque



Utilisation du défibrillateur : comment brancher les électrodes



Réalisation de bandage

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL séances du 31 mars et 13 avril 2011

Avis de la Commune sur la décision de Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH) d'aliéner des logements
Le Conseil Municipal du 31/03/11 a émis un avis favorable au principe de la vente des 40 logements sis au 5, 7, 9 et 11 rue du 8 Mai.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Flore 54

Une subvention exceptionnelle a été accordée à Flore 54 pour la réalisation d'un document de sensibilisation et d'informations du grand public sur la façon dont sera menée la prochaine enquête publique prévue en 2012, concernant le classement du massif forestier de Haye en forêt de protection.

Vote des subventions annuelles allouées à certaines associations

Le montant global des subventions allouées aux associations sportives s'élève à 52150€, pour les associations culturelles 46850€, pour les associations œuvrant en faveur des jumelages et de la solidarité internationale 7300€ et enfin pour les associations œuvrant en faveur des personnes âgées et des anciens combattants 4366€.

Adhésion à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et création d'un refuge LPO

Dans le cadre de sa politique en faveur de la

préservation de l'environnement, la Municipalité a souhaité adhérer à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et créer un refuge LPO dans le Parc du Fond de Lavaux.

Présentation des projets de la 1^{ère} session du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Dans le cadre des projets présentés au titre du CUCS de l'agglomération nancéienne, le Conseil Municipal a donné son agrément sur les 12 projets du quartier Champ-le-Bœuf, 11 projets du quartier des Provinces et 31 dossiers « Plateau de Haye » ainsi que 7 projets d'autres associations.

Expression réservée aux élus minoritaires (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale) (textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).

La nomination d'une 9^{ème} adjointe à l'environnement ne saurait faire oublier les promesses faites lors de la campagne des municipales de 2008 par la majorité actuelle et souvent bafouées, comme celle visant à « préserver les espaces naturels ».

La préparation par la municipalité du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) fait la part belle à l'urbanisation, tout en prônant avec démagogie une « urbanisation maîtrisée avec des éco-quartiers ». Les espaces naturels qui donnent son charme à Laxou et en font une ville verte dont ses habitants sont fiers, risquent de disparaître en tout ou partie pour laisser la place à des constructions.

Ce mépris des promesses électorales est d'autant plus regrettable que des espaces déjà urbanisés sont laissés à l'abandon, tels les sites de Saint Joseph et Mercedes, ou Nouvelec : leur intégration dans des zones de renouvellement

urbain lors de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en PLU permettrait de répondre à l'obligation de mise sur le marché de logements dans le cadre du Plan d'Habitat Communautaire tout en préservant les espaces naturels laxoviens.

Nous y serons vigilants : il en va du patrimoine de notre commune !

Pourquoi tant d'obstination ?

Faire preuve de transparence envers ses concitoyens sur l'utilisation des fonds publics, ne peut qu'apparaître légitime. C'est la raison pour laquelle le groupe Laxou Autrement souhaite partager son étonnement en dénonçant les événements qui se sont produits lors des conseils municipaux du 23 février et du 31 mars derniers. Nous ne cessons de réclamer que les indemnités des élus soient votées en présentant le coût réel supporté par la commune, ce qui a toujours

été refusé jusqu'à présent. Aussi dans un souci d'équité et de transparence, Laxou Autrement a présenté lors de ces deux conseils municipaux un amendement sur le coût des indemnités de vos élus, en intégrant les indemnités nettes, les charges salariales et patronales et les éventuelles cotisations à des organismes de retraite. Et de façon surprenant, cet amendement a par deux fois été refusé à l'unanimité par la majorité municipale, le groupe des élus socialistes se refusant à prendre part au vote.

Est-ce à dire qu'il y aurait quelque chose à cacher ? Si tel n'est pas le cas, alors pourquoi avoir rejeté en bloc cet amendement ? Pourquoi avoir également systématiquement refusé de le faire figurer au procès verbal des comptes-rendus du conseil municipal ?

Pierre HERTZ

Pour le Groupe Laxou Autrement

Un budget 2011 qui fige l'avenir pour l'anniversaire de la moitié du mandat municipal.



Le vote du budget 2011 n'échappe pas à la règle d'un solde du budget 2010 en excédent de plus de deux millions d'euros légèrement inférieur à 2009. Ces excédents marquent l'absence chronique de projet et d'ambition pour notre commune.

A Laxou l'immobilisme dans lequel nous sommes suspendus par le Maire et son équipe est juste inondé de la lumière d'une incessante communication qui n'éclaire en rien notre avenir et qui ne dynamise pas notre ville et l'agglomération.

Notre ville est mal gérée et les comptes du trésorier payeur qui ne sont ni de gauche ni de droite, fondent notre inquiétude. Un rapide bilan des 3 ans de mandat :

- Achat d'un terrain sous la mairie pour près de 900 000 euros en période de crise économique majeure
- Fermeture de l'école Pasteur sans aucune

concertation en garantissant l'absence de future fermeture de classes. **Aujourd'hui 2 nouvelles fermetures de classes à Laxou.**

- **Explosion de l'équipe du maire** avec des déchirures et querelles permanentes. Une adjointe remerciée ainsi que deux autres conseillers municipaux de la majorité qui fondent un autre groupe politique. Une perpétuelle tension au conseil municipal qui fragilise l'intérêt de la commune.

- 3 ans pour retirer les fonctions à l'environnement du 1^{er} adjoint et créer il y a quelques semaines de manière opportuniste un nouveau poste d'adjointe à l'environnement laissé libre par l'adjointe à la petite enfance remerciée.

- **Création d'un poste politique** de directrice de cabinet pour un coût proche de **50 000 euros** par an alors qu'une crise économique précarise le quotidien de nos concitoyens.

- **Augmentation** du prix des services pour les familles et **augmentation en 3 ans de 14,5% des impôts et du prix de l'eau à la CUGN** votée favorablement par le maire, alors qu'il fait croire qu'il n'augmente pas les impôts à Laxou.

- **Abandon du parking relais à la Sapinière** et d'un tramway en ligne 2 à Laxou remplacé par un hypothétique bus, au mieux mixte gasoil et gaz (dossier suivi par le Maire en tant que Vice prési-

dent de ce dossier à la CUGN).

- Absence de concertation sur le plan local d'urbanisme et les futures constructions.

Nous proposons depuis 3 ans l'exonération de la taxe d'habitation pour les personnes handicapées pour favoriser leur autonomie, la loi l'autorise mais c'est refusé depuis trois ans. Le budget 2011 ne prévoit que 30 000 euros sur un diagnostic proche de 1 million d'euros de travaux pour la mise en accessibilité des bâtiments publics. Ce n'est pas sérieux. Le budget « fête et cérémonie » augmente pour camoufler l'aridité du désert des initiatives communales.

Nos propositions, alertes ou désaccords sont systématiquement raillés, humiliés par les sarcasmes d'une équipe auto-satisfaite. Nous rejetons ces méthodes et proposons aux Laxoviens une autre méthode de gouvernance basée sur des projets concertés et le respect autour d'une ambition forte et apaisée pour notre ville et l'agglomération.

Christophe GERARDOT

Pour les groupes des élus socialistes et républicains
www.laxou-avenir.fr

Droit de réponse du Maire (Journal Officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002 - Réponse publiée au JOAN du 30 décembre 2002, page 5 291 - possibilité d'apporter des commentaires explicatifs, dans le même bulletin, sur les affaires évoquées par l'opposition), (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

« **Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire** » (Voltaire)
« Droit d'expression » : que de **mauvaise foi** peut-on utiliser sous prétexte de ces mots !

Une des oppositions démontre qu'elle n'a même pas fait l'effort de lire le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** élaboré il y a **plus d'un an** et ignore les règles élémentaires en matière de procédures d'urbanisme.

L'autre fait mine de proposer alors qu'elle ne fait que dénigrer et reste figée sur des positions obsolètes, au mépris de l'intérêt général.

C'est faire preuve de bien peu de respect pour nos concitoyens que d'espérer qu'ils se laisseront abuser par ces oppositions dogmatiques et leurs mensonges récurrents !

Quant au budget, page 7, il parle de lui-même et indique clairement nos priorités !

« Le long chemin de Laxovium à Laxou » par Danièle VERDENAL



Ancienne journaliste et chef d'agence à l'Est Républicain, Danièle VERDENAL est aussi passionnée d'histoire.

À la retraite, sa passion demeure l'écriture. Auteur auto-éditée, elle vient de publier son cinquième ouvrage consacré à l'histoire locale des communes de l'agglomération où son travail de reporter l'a conduit à œuvrer pendant plus de 20 ans.

Après Vandoeuvre et avant Saint-Max (son prochain livre), « Le long chemin de Laxovium à Laxou » retrace ainsi l'histoire passionnante du village (Laxovium, Larzuls, Lâchou...) à la Ville de Laxou, des origines à nos jours.

240 pages, 600 illustrations, font de cet ouvrage un roman historique à l'abondante iconographie qui met à la portée du plus grand nombre l'histoire locale. Des personnages contemporains, auxquels on s'attache très vite, croisent ainsi les personnages historiques qui ont fait Laxou à travers les siècles.

Tous les quartiers anciens et modernes se retrouvent dans ce livre.

Renseignements à la Médiathèque Gérard Thirion, où l'ouvrage est en dépôt-vente (pour tous) et en consultation et retrait pour les adhérents.

Contact : 03 83 55 15 46, ou par mail : daniele.verdenal@orange.fr

Le Maire de la ville jumelle d'Heubach élu au parlement



Klaus MAIER, Maire de la commune jumelle Allemande d'Heubach, vient d'être élu dans le Bade Wurtemberg au sein du camp des sociaux-démocrates (SPD) lors des élections régionales.

Klaus MAIER, Maire d'Heubach depuis plus de 20 ans est un membre actif du jumelage tripartite avec Laxou et Andréramboukane au Mali.

Toutes nos félicitations !

Cérémonies du 8 mai

Pour commémorer le 8 Mai 1945 et plus particulièrement pour honorer les Anciens Combattants de l'Armée Française 1939-1945, une cérémonie officielle aura lieu à 10 h 30 au pied du monument aux Morts de Laxou.

Une allocution du Président des Anciens Combattants et Prisonniers de

Guerre précèdera la lecture du message du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, puis **l'appel des Morts de 1939/1945 sera lu par les élèves du collège Victor Prouvé et les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants.** Un dépôt de gerbes fleuries sera effectué par le Maire et les Présidents

d'associations patriotiques. La lecture de textes patriotiques par les élèves du collège Victor Prouvé de Laxou et les enfants du Conseil Municipal d'Enfants ainsi que la composition d'une gerbe de fleurs par les enfants des écoles sera un moment fort en émotion.

Déjections canines : chaque propriétaire doit être responsable

Plusieurs courriers arrivés en mairie (parfois non dénués d'humour malgré le désagrément subi) viennent confirmer le triste constat des agents communaux chargés de l'entretien de l'espace public : les déjections canines sont nombreuses sur nos trottoirs et obligent piétons, poussettes et autres trottinettes à effectuer des zigzags ou « slaloms » dignes des meilleurs acrobates. Un désagrément très préjudiciable au cadre de vie de chacun ainsi qu'à l'hygiène élémentaire nécessaire des espaces publics !

Malgré le balayage par un agent communal une fois par jour (sauf samedi et dimanche) et le passage une fois par semaine de la

balayeuse mécanisée des services communaux, la situation s'est dégradée au cours des dernières semaines dans nos rues et ruelles du Village.

Nous rappelons donc aux propriétaires d'animaux domestiques qu'il est nécessaire de ramasser toute déjection, y compris dans les espaces verts et les sentiers. Des canisacs sont à disposition sur le territoire de la commune, au centre technique municipal et en mairie. Il peut en coûter de 11 à 250 euros en cas de flagrant délit, qu'on se le dise !

Mais plus qu'une question de verbalisation, **c'est une question de respect et de civisme !**



En Dehors Des Sentiers Battus

4^e
Édition

Balade en couleurs

Dimanche 26 juin 2011

INAUGURATION FESTIVE à 15 h
Rue de l'Égalité (au bout de l'impasse)



**15 artistes installent leurs
œuvres dans les sentiers et
jardins de Mi-les-Vignes
à LAXOU**

